N° 11-626-X au catalogue — N° 057
ISSN 1927-5048
ISBN 978-0-660-04679-2

Aperçus économiques

Propriété d'entreprises et emploi dans les entreprises appartenant à des immigrants au Canada

par David Green, Huju Liu, Yuri Ostrovsky et Garnett Picot

Date de diffusion : le 21 mars 2016

Statistique Canada Statistics Canada

Canada

Comment obtenir d'autres renseignements

Pour toute demande de renseignements au sujet de ce produit ou sur l'ensemble des données et des services de Statistique Canada, visiter notre site Web à www.statcan.gc.ca.

Vous pouvez également communiquer avec nous par :

Courriel à STATCAN.infostats-infostats.STATCAN@canada.ca

Téléphone entre 8 h 30 et 16 h 30 du lundi au vendredi aux numéros sans frais suivants :

- Service de renseignements statistiques 1-800-263-1136
- Service national d'appareils de télécommunications pour les malentendants 1-800-363-7629
- Télécopieur 1-877-287-4369

Programme des services de dépôt

- Service de renseignements 1-800-635-7943
- Télécopieur 1-800-565-7757

Normes de service à la clientèle

Statistique Canada s'engage à fournir à ses clients des services rapides, fiables et courtois. À cet égard, notre organisme s'est doté de normes de service à la clientèle que les employés observent. Pour obtenir une copie de ces normes de service, veuillez communiquer avec Statistique Canada au numéro sans frais 1-800-263-1136. Les normes de service sont aussi publiées sur le site www.statcan.gc.ca sous « Contactez-nous » > « Normes de service à la clientèle ».

Note de reconnaissance

Le succès du système statistique du Canada repose sur un partenariat bien établi entre Statistique Canada et la population du Canada, les entreprises, les administrations et les autres organismes. Sans cette collaboration et cette bonne volonté, il serait impossible de produire des statistiques exactes et actuelles.

Signes conventionnels dans les tableaux

Les signes conventionnels suivants sont employés dans les publications de Statistique Canada :

.	indisponible pour toute période de référence
..	indisponible pour une période de référence précise
...	n'ayant pas lieu de figurer
0	zéro absolu ou valeur arrondie à zéro
0[s]	valeur arrondie à 0 (zéro) là où il y a une distinction importante entre le zéro absolu et la valeur arrondie
[p]	provisoire
[r]	révisé
x	confidentiel en vertu des dispositions de la *Loi sur la statistique*
[E]	à utiliser avec prudence
F	trop peu fiable pour être publié
*	valeur significativement différente de l'estimation pour la catégorie de référence (p<0,05)

Publication autorisée par le ministre responsable de Statistique Canada

© Ministre de l'Industrie, 2016

Tous droits réservés. L'utilisation de la présente publication est assujettie aux modalités de l'entente de licence ouverte de Statistique Canada.

Une version HTML **est aussi disponible.**

This publication is also available in English.

Propriété d'entreprises et emploi dans les entreprises appartenant à des immigrants au Canada

par David Green, Université de Colombie-Britannique; Huju Liu et Yuri Ostrovsky, Statistique Canada; Garnett Picot, Institut de recherche en politiques publiques et Citoyenneté et Immigration Canada

Le présent article des *Aperçus économiques* vise à déterminer la mesure dans laquelle les immigrants contribuent à la croissance économique. On aborde pour la première fois les activités des immigrants liées à la propriété d'entreprises et à la création d'emplois. Une étude plus longue et plus détaillée peut aussi être consultée[1].

La mesure dans laquelle les immigrants contribuent à la croissance économique est l'une des questions centrales de la recherche sur l'immigration. Des données nouvellement créées permettent aux chercheurs d'aborder un aspect important de cette question pour la première fois, à savoir les activités des immigrants liées à la propriété d'entreprises et à la création d'emplois.

Dans les principaux pays occidentaux qui reçoivent des immigrants, ces derniers sont perçus comme ayant davantage le sens de l'entrepreneuriat que la population locale, étant donné qu'ils sont plus susceptibles d'être des travailleurs autonomes (Fairlie et Lofstrom, 2013). Cela se confirme au Canada (Hou et Wang, 2011). Les données de l'Enquête sur la population active montrent qu'en 2009, 17,5 % des immigrants âgés de 18 à 69 ans étaient des travailleurs autonomes, comparativement à 14,4 % de la population née au Canada. Toutefois, le travail autonome peut signifier de nombreuses choses, qui vont de la propriété et de la gestion d'une entreprise privée importante constituée en société comptant de nombreux employés à l'exercice d'une activité au sein d'une entreprise non constituée en société, quelques heures par semaine, après avoir occupé un emploi à temps plein rémunéré. Jusqu'à maintenant, les chercheurs n'ont pas été en mesure d'estimer la prévalence des entreprises appartenant à des immigrants et le nombre d'emplois qu'elles créent, en raison principalement d'un manque d'information sur le statut d'immigrant des propriétaires d'entreprises. Ce problème a été résolu grâce à un nouvel ensemble de données créé par Statistique Canada[2], qui sert à étudier ces questions.

Types d'entreprises incluses dans l'étude

Deux types de propriétés d'entreprises sont examinés dans cette étude.

(1) Entreprises privées constituées en société : Ces entreprises privées sont considérées comme appartenant à des immigrants si au moins un propriétaire est un immigrant. Dans l'étude, on distingue les propriétaires ayant au moins une participation de 10 % dans l'entreprise. Seules les entreprises privées constituées en société sous contrôle canadien qui comptent des employés sont incluses.

(2) Travailleurs autonomes non constitués en société : Ces travailleurs autonomes ne sont pas constitués en société, et très peu d'entre eux ont des employés. Pour un peu plus de la moitié (54 %) des immigrants travailleurs autonomes non constitués en société, leur entreprise est leur principale activité économique et représente au moins la moitié de leur revenu total. Ces personnes sont désignées comme des travailleurs principalement autonomes. Pour les autres, le travail autonome au sein d'une entreprise non constituée en société est une activité secondaire, et leur revenu d'un emploi rémunéré dépasse celui tiré du travail autonome (voir le tableau 1 en annexe).

La propriété des sociétés cotées en bourse est exclue de la présente étude parce qu'elle est habituellement très dispersée et parce que les actionnaires ne sont pas considérés comme des entrepreneurs et ont habituellement peu d'effet direct sur la gestion au quotidien et la direction de l'entreprise. La propriété d'entreprises privées constituées en société sous contrôle étranger est aussi exclue.

Propriété d'entreprises par les immigrants au cours de la première décennie au Canada

Il existe un effet d'assimilation bien connu en ce qui a trait au revenu des immigrants, celui-ci augmentant au fur et à mesure des années écoulées depuis l'arrivée au Canada. Il existe un effet similaire pour la propriété d'entreprises et l'emploi dans les entreprises appartenant à des immigrants. En effet, la propriété d'entreprises et le travail autonome des immigrants, ainsi que le nombre d'emplois en découlant, augmentent avec le temps passé au Canada. Cela pourrait se produire parce que les immigrants en apprennent sur les réseaux d'entreprises, les sources de financement et les possibilités d'affaires, et peut-être parce que leur richesse et leurs actifs augmentent au fil du temps. Cela peut aussi venir du fait que certains immigrants sont « poussés » vers le travail autonome parce qu'ils ont de la difficulté à trouver un emploi rémunéré approprié.

1. D. Green, H. Liu, Y. Ostrovsky et G. Picot. 2016. *Immigration, propriété d'entreprises et emploi au Canada.* Direction des études analytiques : documents de recherche, nº 375. Produit nº 11F0019M au catalogue de Statistique Canada. Ottawa : Statistique Canada.
2. La source des données est la Base de données sur la dynamique canadienne entre employeurs et employés (BDDCEE). Voir l'étude dont il est question dans la note de bas de page 1 pour obtenir des précisions sur ce nouvel ensemble de données.

Au sein de la cohorte d'immigrants arrivés en 2000, soit le groupe d'immigrants qui sont devenus des résidents permanents en 2000, le nombre de propriétaires immigrants d'entreprises privées constituées en société a augmenté, pour passer de 1 800 une année après l'arrivée (en 2001) à environ 8 000 neuf ans plus tard (en 2010). En 2010, 5,3 % des déclarants fiscaux immigrants de la cohorte arrivée en 2000 possédaient une entreprise privée (graphique 1). En comparaison, 4,8 % des membres du groupe témoin[3] de déclarants fiscaux, constitué principalement de personnes nées au Canada[4] (côté droit du graphique 1), se trouvaient dans la même situation. En résumé, une fois que les immigrants sont établis au Canada depuis quelques années, leur propension à posséder une entreprise privée constituée en société dépasse celle du groupe témoin.

Un immigrant peut aussi être un travailleur autonome non constitué en société. Dans ce cas aussi, les taux de propriété augmentent rapidement, au fur et à mesure des années passées au Canada. Au sein de la cohorte d'immigrants arrivés au pays en 2004[5], l'incidence du travail autonome non constitué en société a augmenté, pour passer de 10,8 % chez les déclarants fiscaux la première année après leur arrivée (en 2005) à 19,6 % six ans après leur arrivée (en 2010). En comparaison, 16,1 % des membres du groupe témoin étaient des travailleurs autonomes non constitués en société en 2010. Tout comme pour la propriété d'entreprises privées constituées en société, le travail autonome au sein d'une entreprise non constituée en société chez les nouveaux immigrants dépasse celui du groupe témoin après un certain nombre d'années passées au Canada.

Pour de nombreux immigrants travailleurs autonomes non constitués en société, le travail autonome n'est pas la principale activité économique. Comme on l'a mentionné précédemment, 46 % des immigrants travailleurs autonomes non constitués en société détiennent un emploi rémunéré qui leur fournit la majorité de leur revenu[6] (tableau 1 en annexe). Une part importante de ce travail autonome secondaire (environ la moitié) appartient au secteur des services immobiliers et services de location et de location à bail, qu'il s'agisse de la propriété d'unités en location ou du courtage immobilier. Les 54 % qui restent d'immigrants

Graphique 1
Pourcentage de déclarants fiscaux immigrants qui sont propriétaires d'entreprises, selon le nombre d'années écoulées depuis l'immigration, cohortes d'immigrants arrivés en 2000 et en 2004

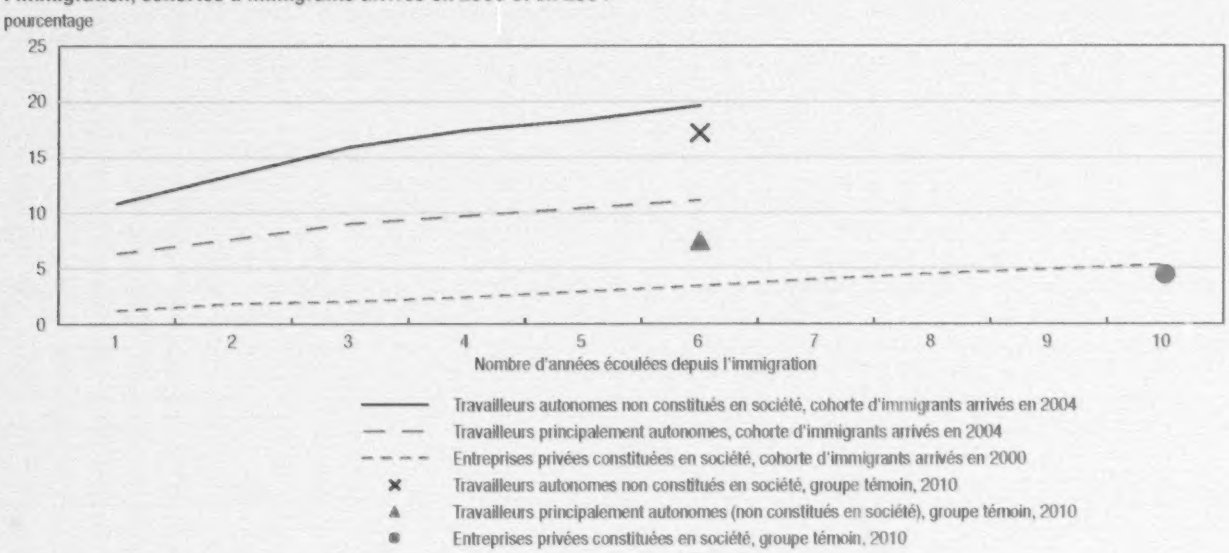

Note : Le groupe témoin comprend principalement des personnes nées au Canada.
Source : Statistique Canada, calculs des auteurs fondés sur les données de la Base de données sur la dynamique canadienne entre employeurs et employés.

3. La différence dans les taux de propriété entre les immigrants récents et le groupe témoin peut être attribuable en partie aux différences d'âge. Les immigrants récents ont tendance à être plus jeunes que la population canadienne en général (ou le groupe témoin), et les personnes plus jeunes sont moins susceptibles d'être propriétaires d'entreprises. Afin de tenir compte de cette possibilité, les taux de propriété des immigrants ont été corrigés selon l'âge, en produisant un ensemble hypothétique de taux de propriété pour les immigrants récents, qui auraient été observés si les immigrants avaient eu la même répartition par âge que le groupe témoin. Ce rajustement n'a pas eu beaucoup d'effets réels. Par exemple, dans le cas des immigrants récents propriétaires d'entreprises privées constituées en société, les taux de propriété corrigés selon l'âge augmentaient, pour passer de 1,4 % la première année à 4,6 % la dixième année, comparativement à 4,8 % pour le groupe témoin. Dans le cas des travailleurs autonomes non constitués en société, les taux corrigés selon l'âge augmentaient, pour passer de 10,7 % la première année à 19,5 % la sixième année, comparativement à 16,1 % pour le groupe témoin.
4. Le groupe témoin comprend la population née au Canada âgée de 18 à 64 ans ainsi que les immigrants du même âge qui sont arrivés au Canada avant 1980. La population née au Canada représente 93 % du groupe témoin.
5. Les calculs sont fondés sur les immigrants âgés de 18 à 69 ans.
6. C'est-à-dire que le revenu annuel tiré d'un emploi rémunéré dépasse le revenu net annuel tiré d'un travail autonome au sein d'une entreprise non constituée en société.

travailleurs autonomes non constitués en société tirent la majorité de leur revenu annuel d'un travail autonome; encore une fois, il s'agit d'un groupe d'immigrants désignés comme principalement des travailleurs autonomes.

Environ 11 % des déclarants fiscaux immigrants de la cohorte arrivée en 2004 étaient principalement des travailleurs autonomes six années après leur arrivée au Canada (en 2010), ce qui est bien supérieur au taux de 7,5 % du groupe témoin (graphique 1)[7].

Propriété d'entreprises par les immigrants et emploi dans les entreprises appartenant à des immigrants en 2010

Les résultats qui précèdent montrent la propriété d'entreprises et le travail autonome au sein des cohortes récentes d'immigrants. Afin d'avoir une perspective plus large de ces questions, on examine la propriété d'entreprises chez les immigrants qui sont au Canada depuis 10 à 30 ans, c'est-à-dire ceux qui sont arrivés au Canada entre 1980 et 2000. On les appelle immigrants de longue date. Encore une fois, le groupe témoin comprend les personnes nées au Canada ainsi que les immigrants qui sont arrivés au Canada avant 1980[8].

En 2010, les immigrants de longue date avaient tendance à avoir davantage l'esprit d'entreprise que les membres du groupe témoin. Environ 5,8 % des déclarants fiscaux immigrants de longue date étaient propriétaires d'entreprises privées constituées en société, comparativement à 4,8 % des membres du groupe témoin. Le taux de travailleurs autonomes non constitués en société[9] est plus élevé pour les immigrants de longue date que pour le groupe témoin en 2010 : 22,3 % et 16,1 % respectivement. Le résultat est le même si la comparaison se limite aux travailleurs principalement autonomes, le taux se situant à 11,6 % chez les immigrants de longue date et à 7,6 % dans le cas du groupe témoin. Ainsi, les taux de propriété sont plus élevés chez les immigrants de longue date que dans la population née au Canada. Cela a été observé pour les travailleurs autonomes, à tout le moins dans d'autres études canadiennes (Hou et Wang, 2011).

Généralement, les entreprises privées constituées en société qui appartiennent à des immigrants ont tendance à être plus petites que celles appartenant à leurs homologues nés au Canada. En 2010, les entreprises privées constituées en société appartenant à des immigrants de longue date employaient en moyenne environ quatre employés[10]. Les entreprises privées constituées en société appartenant au groupe témoin employaient sept employés en moyenne.

Afin d'évaluer l'effet des taux de propriété et de la taille de l'entreprise sur l'emploi dans les entreprises appartenant à des immigrants, un taux de création d'emplois par habitant est estimé[11]. Dans le cas des immigrants de longue date, ce taux correspond simplement au nombre d'emplois créés par des entreprises privées constituées en société appartenant à des immigrants divisé par une estimation fondée sur la population du nombre d'immigrants de longue date. Dans ce cas, le nombre de déclarants fiscaux[12] sert d'approximation de la taille de la population. En 2010, environ 0,170 emploi par immigrant de longue date a été créé par des entreprises privées constituées en société, comparativement à 0,237 emploi par membre du groupe témoin. Ainsi, du point de vue de l'emploi dans les entreprises appartenant à des immigrants, les taux élevés de propriété d'entreprises chez les immigrants de longue date sont contrebalancés dans une certaine mesure par la taille plus petite des entreprises, ce qui donne lieu à un taux de création d'emploi par habitant plus faible.

Toutefois, qu'en est-il de l'emploi dans les entreprises non constituées en société appartenant à des immigrants? Seulement 2,5 % environ des immigrants travailleurs autonomes non constitués en société ont des employés, ce qui fait que ces travailleurs autonomes créent des emplois pour eux-mêmes, mais peu d'emplois autrement. En outre, comme on l'a mentionné précédemment, presque la moitié des travailleurs autonomes non constitués en société dépendent d'un emploi rémunéré, et non pas du travail autonome, comme principale source de revenus. Ainsi, les personnes qui dépendent principalement du travail autonome pour leur revenu créent habituellement un emploi chacune : un emploi pour elles-mêmes. Ainsi, l'emploi par habitant dans les entreprises appartenant à des immigrants est plus élevé chez les immigrants de longue date que dans le groupe témoin, 11,6 % des déclarants fiscaux immigrants ayant créé un emploi pour eux-mêmes (c. à d. qu'ils étaient principalement des travailleurs autonomes) comparativement à 7,6 % des membres du groupe témoin.

7. Ce graphique compare la trajectoire au chapitre de la propriété d'entreprises des cohortes d'immigrants arrivés en 2000 et 2004 avec les résultats du groupe témoin pour 2010. Les trajectoires des immigrants au chapitre de la propriété peuvent varier selon les cohortes d'immigrants qui arrivent différentes années, en raison des effets de cohorte, et les taux de propriété pour le groupe témoin peuvent varier d'une année à l'autre. Ainsi, les résultats déclarés ici peuvent varier selon la cohorte d'immigrants sélectionnée et les années choisies pour le groupe témoin. Toutefois, selon les trajectoires non publiées pour les autres cohortes d'immigrants et les résultats pour le groupe témoin pour d'autres années, le résultat global selon lequel le taux de propriété dans une cohorte d'immigrants dépasse celui du groupe témoin, lorsque les immigrants sont au Canada depuis un certain nombre d'années, se maintient, peu importe la cohorte sélectionnée.
8. La combinaison de la population née au Canada et des immigrants de longue date pourrait ne pas être problématique, étant donné que d'autres recherches ont démontré que les immigrants de longue date ont tendance à ressembler à la population née au Canada pour toute une gamme d'aspects, y compris le revenu, la pauvreté et les résultats en matière de santé. Par ailleurs, la population née au Canada représente 93 % du groupe témoin.
9. Ce taux est calculé comme correspondant au nombre de travailleurs autonomes non constitués en société divisé par le nombre de déclarants fiscaux.
10. Le nombre d'emplois représente une estimation fondée sur la masse salariale des entreprises. Pour une entreprise donnée, l'effectif annuel est estimé en divisant la masse salariale annuelle totale par le salaire annuel moyen des employés des entreprises de la même province et de la même industrie ainsi que de la même taille d'entreprise. Le résultat pourrait représenter un mélange d'employés à temps partiel et à temps plein.
11. Pour évaluer l'effet du nombre d'entreprises par habitant et du nombre d'employés par entreprise sur l'emploi agrégé dans les entreprises appartenant à des immigrants, on multiplie simplement ensemble les deux ratios suivants : $(BO/POP)*(JOBS/BO)$. BO représente le nombre de propriétaires d'entreprises, POP la population (le nombre de déclarants fiscaux), et $JOBS$ l'effectif total des entreprises privées. Cela mène au ratio $JOBS/POP$ soit le nombre d'emplois créés par rapport à la taille de la population.
12. Au Canada, de 90 % à 95 % des personnes en âge de travailler produisent une déclaration de revenus, même si elles n'ont pas de revenu gagné, afin de profiter des avantages fiscaux.

Tableau 1
Répartition en pourcentage des entreprises appartenant à des immigrants et à des membres du groupe témoin, selon l'industrie, 2010

	Entreprises privées constituées en société		Travailleurs principalement autonomes	
Industrie[1]	Immigrants[2]	Groupe témoin[3]	Immigrants	Groupe témoin
	pourcentage			
Agriculture, foresterie, pêche et chasse	1,2	4,8	1,9	11,5
Extraction minière, exploitation en carrière, et extraction de pétrole et de gaz	0,2	1,2	0,1	0,2
Services publics	0,0	0,1	0,0	0,1
Construction	7,3	14,0	6,9	6,3
Fabrication	3,9	5,4	1,4	1,2
Commerce de gros	5,3	5,4	1,0	1,0
Commerce de détail	11,2	9,6	5,6	5,1
Transport et entreposage	8,5	4,5	6,6	2,5
Industrie de l'information et industrie culturelle	1,0	1,3	1,0	1,1
Finance et assurances	1,5	3,3	2,2	1,7
Services immobiliers et services de location et de location à bail	2,5	4,1	35,1	32,9
Services professionnels, scientifiques et techniques	14,3	13,8	9,4	10,1
Gestion de sociétés et d'entreprises	0,6	1,7	0,0	0,0
Services administratifs, services de soutien, services de gestion des déchets et services d'assainissement	3,6	4,6	13,1	9,0
Services d'enseignement	1,1	0,9	1,2	1,0
Soins de santé et assistance sociale	7,2	6,1	7,7	7,1
Arts, spectacles et loisirs	0,6	1,4	1,6	3,2
Services d'hébergement et de restauration	11,1	5,1	1,1	1,0
Autres services (sauf les administrations publiques)	5,4	6,4	4,2	5,0
Inconnue	13,6	6,3	...	...

... n'ayant pas lieu de figurer
1. L'industrie est définie au moyen du code à 2 chiffres du Système de classification des industries de l'Amérique du Nord (SCIAN) de 2012.
2. Immigrants âgés de 18 à 69 ans qui sont arrivés au Canada après 1980.
3. Population née au Canada âgée de 18 à 69 ans, plus les immigrants du même âge qui sont arrivés au Canada avant 1980.
Source : Statistique Canada, Base de données sur la dynamique canadienne entre employeurs et employés.

Dans l'ensemble, le niveau de l'emploi dans les entreprises privées constituées en société est plus faible chez les propriétaires immigrants que chez ceux du groupe témoin, alors que le contraire est vrai pour l'emploi dans les entreprises non constituées en société. C'est la première fois au Canada que de telles estimations de l'emploi dans les entreprises appartenant à des immigrants, ainsi que des comparaisons connexes, sont présentées.

Répartition selon l'industrie

Environ la moitié (52 %) des entreprises privées constituées en société appartenant à des immigrants qui sont arrivés au Canada depuis 1980 se retrouvent dans cinq industries. Dans l'ordre, il s'agit des industries suivantes : les services professionnels, scientifiques et techniques; le commerce de détail; les services d'hébergement et de restauration; le transport et l'entreposage; la construction (tableau 1). Les entreprises privées appartenant à des immigrants sont plus susceptibles que celles appartenant à la population née au Canada de se retrouver dans les services d'hébergement et de restauration, le transport et l'entreposage et le commerce de détail et sont moins susceptibles d'être dans la construction.

Parmi les immigrants principalement travailleurs autonomes, environ les trois quarts se retrouvent dans six industries. Dans l'ordre, il s'agit des industries suivantes : les services immobiliers et services de location et de location à bail; les services administratifs, services de soutien, services de gestion des déchets et services d'assainissement; les services professionnels, scientifiques et techniques; les soins de santé et l'assistance sociale; la construction; le transport et entreposage. Il y a peu de différences entre les immigrants et le groupe témoin dans la répartition selon l'industrie de ces entreprises de travailleurs autonomes, même si les immigrants travailleurs autonomes sont plus susceptibles de se retrouver dans le transport et l'entreposage.

Qui sont les propriétaires d'entreprises immigrants?

La probabilité d'être un propriétaire d'entreprises varie entre les immigrants selon différentes caractéristiques, dont la scolarité, l'âge, la catégorie d'immigrant, le pays d'origine et le sexe. Des recherches antérieures sur les immigrants travailleurs autonomes ont permis de déterminer que, dans de nombreux pays, les immigrants plus scolarisés sont plus susceptibles de lancer une

entreprise que ceux qui sont moins scolarisés (Fairlie et Lofstrom, 2013). L'âge a de l'importance, en partie parce que l'un des prédicteurs principaux de la propriété d'entreprises est la richesse. L'absence d'accumulation de richesse chez les jeunes peut nuire à leur capacité de posséder une entreprise, au même titre peut-être qu'un manque d'expérience (Fairlie et Lofstrom, 2013). Les immigrants qui arrivent au Canada en tant que membres de la composante des gens d'affaires devraient avoir une propension plus grande à être des propriétaires d'entreprises que ceux qui arrivent en tant que membres de la catégorie du regroupement familial ou de la composante économique. En outre, des recherches antérieures ont démontré que les immigrants de certaines régions d'origine, et plus particulièrement de l'Europe, ont une plus grande propension à être des travailleurs autonomes (Li, 2001). Enfin, les hommes ont toujours affiché une plus grande probabilité de posséder des entreprises que les femmes, même si récemment, les femmes entrepreneures ont suscité beaucoup d'intérêt. Les nouvelles données canadiennes utilisées ici vont généralement dans le sens de ces grandes constatations.

Bien que les immigrants qui détiennent un diplôme universitaire soient plus susceptibles d'être des propriétaires d'entreprises privées que ceux qui sont moins scolarisés, la différence est faible. Parmi les immigrants qui sont arrivés au Canada depuis 1980, ceux titulaires d'un diplôme universitaire étaient environ 1,5 fois plus susceptibles d'être des propriétaires d'entreprises privées et 1,1 fois plus susceptibles d'être principalement des travailleurs autonomes que leurs homologues ayant un diplôme d'études secondaires ou un niveau inférieur d'études. En outre, environ la moitié des immigrants qui étaient principalement des travailleurs autonomes et 41 % des propriétaires d'entreprises privées possédaient un diplôme d'études secondaires ou un niveau inférieur d'études. En résumé, des immigrants de tout le spectre de scolarité figurent parmi les propriétaires.

En 2010, les immigrants âgés de 45 à 54 ans étaient les plus susceptibles d'être des propriétaires d'entreprises privées, et ceux de 45 ans et plus étaient les plus susceptibles d'être principalement des travailleurs autonomes. À nouveau, toutefois, les propriétaires d'entreprises provenaient de tous les groupes d'âge : la moitié des propriétaires d'entreprises privées et de travailleurs principalement autonomes avaient moins de 45 ans.

Comme dans le groupe témoin, les hommes immigrants[13] étaient beaucoup plus susceptibles que les femmes d'être propriétaires d'entreprises privées constituées en société ou d'être principalement des travailleurs autonomes. En fait, les hommes étaient près de deux fois plus susceptibles d'être des propriétaires d'entreprises que les femmes et représentaient les deux tiers de tous les propriétaires d'entreprises privées immigrants et 57 % des immigrants travailleurs autonomes en 2010.

Les traditions commerciales du pays d'origine ainsi que l'expérience connexe de l'exploitation d'une entreprise avant l'arrivée peuvent avoir des répercussions sur la probabilité que les immigrants possèdent des entreprises. Toutefois, il y avait peu de différences dans la prévalence de la propriété d'entreprises privées et du travail principalement autonome entre la plupart des régions d'origine. En 2010, entre 5 % et 7 % des déclarants fiscaux immigrants de la plupart des régions possédaient une entreprise, et entre 11 % et 16 % étaient principalement des travailleurs autonomes. Il y a quelques valeurs aberrantes, notamment chez les immigrants de l'Afrique, de l'Amérique latine et de l'Asie du Sud-Est (Philippines, Vietnam et autres pays), qui présentent des taux d'entrepreneuriat au Canada plus faibles[14].

Tableau 2
Répartition et taux de propriété d'entreprises, selon la catégorie d'immigrants, 2010

	Répartition					
	Entreprises privées constituées en société			Travailleurs principalement autonomes		
	Tous les immigrants	Tous les immigrants	Demandeurs principaux	Tous les immigrants	Tous les immigrants	Demandeurs principaux
	pourcentage	proportion en pourcentage des déclarants fiscaux		pourcentage	proportion en pourcentage des déclarants fiscaux	
Catégorie d'immigrants[1]						
Catégorie du regroupement familial	28,0	4,3	..	30,0	10,6	..
Composante économique	43,5	5,0	6,2	36,7	9,8	11,1
Composante des gens d'affaires	12,1	9,1	15,0	9,4	16,4	25,5
Réfugiés	11,3	3,5	..	16,8	11,9	..
Autres	5,0	3,0	..	7,2	10,1	..
Tous les immigrants	100	4,6	..	100	10,8	..

.. n ayant pas lieu de figurer
1. Immigrants âgés de 18 à 69 ans qui sont arrivés au Canada depuis 1980.
Note : La somme des chiffres peut ne pas correspondre aux totaux en raison de l'arrondissement.
Source : Statistique Canada, Base de données sur la dynamique canadienne entre employeurs et employés.

13. Les immigrants sont ceux qui sont arrivés au Canada depuis 1980 et qui étaient âgés de 18 à 69 ans en 2009.
14. Entre 1,6 % et 3,3 % des déclarants fiscaux immigrants de ces régions possédaient une entreprise privée, et de 6,3 % à 8,0 % étaient principalement des travailleurs autonomes.

Catégorie d'immigrants

La propension à posséder une entreprise ou à être principalement un travailleur autonome varie selon la catégorie d'immigrants. Cinq catégories ont été étudiées : composante des gens d'affaires, composante économique, catégorie du regroupement familial, réfugiés et autres. La composante des gens d'affaires comprend les programmes destinés aux entrepreneurs, aux travailleurs autonomes et aux investisseurs. Au cours de la dernière décennie, environ 80 % des immigrants de la composante des gens d'affaires ont participé au programme des investisseurs. Les immigrants de ce programme doivent investir dans l'économie canadienne, mais pas nécessairement en vue de posséder une entreprise privée (Citoyenneté et Immigration Canada, 2014). Les immigrants du programme des entrepreneurs doivent être des propriétaires d'entreprises, tout comme ceux du programme des travailleurs autonomes. La composante économique comprend principalement des immigrants qui sont arrivés dans le cadre du Programme des travailleurs qualifiés (fédéral), mais elle englobe aussi les candidats provinciaux et les immigrants qui sont arrivés dans le cadre d'autres programmes plus petits. La catégorie du regroupement familial est conçue pour permettre la réunification des familles, les réfugiés arrivent au Canada pour des raisons humanitaires et la catégorie « Autres » comprend tous les autres petits groupes.

Il est important de se rappeler que, pour la composante économique et la composante des gens d'affaires, les données comprennent non seulement le demandeur principal (le membre de la famille évalué en vue de son arrivée au pays), mais aussi son conjoint et ses enfants. Même si les demandeurs principaux de la composante des gens d'affaires peuvent avoir une propension élevée à posséder une entreprise privée, cela n'est peut-être pas vrai pour les conjoints, qui sont aussi inclus dans les statistiques. C'est pourquoi quelques statistiques figurant dans le tableau 2 sont calculées en fonction des demandeurs principaux seulement.

Comme il fallait s'y attendre, les membres de la composante des gens d'affaires affichent la propension la plus grande à posséder une entreprise ou à être principalement des travailleurs autonomes, mais ils constituent un groupe relativement petit. Ainsi, la majeure partie de la propriété d'entreprises privées et du travail principalement autonome est associée aux quatre autres catégories, en particulier la composante économique. En 2010, 9 % des déclarants fiscaux immigrants de la composante des gens d'affaires possédaient une entreprise privée constituée en société, et 16 % étaient principalement des travailleurs autonomes. Par conséquent, environ le quart de ces immigrants exerçaient une activité entrepreneuriale de ce type. En comparaison, environ 15 % des déclarants fiscaux immigrants de toutes les autres catégories se trouvaient dans la même situation. Il est intéressant de noter que les réfugiés étaient tout aussi susceptibles d'être des propriétaires d'entreprises privées ou des travailleurs principalement autonomes que les membres de la composante économique et de la catégorie du regroupement familial (tableau 2). En ce qui a trait à la répartition de la propriété d'entreprises, la composante économique est beaucoup plus importante que les autres groupes, de sorte qu'elle représentait la proportion la plus grande de la propriété d'entreprises privées (44 %) et des travailleurs principalement autonomes (37 %). Étant donné la taille plus petite de la composante des gens d'affaires, celle-ci ne représentait que 12 % de la propriété d'entreprises privées et 9 % des immigrants principalement travailleurs autonomes.

À nouveau, toutefois, la discussion qui précède porte sur les demandeurs principaux ainsi que leurs conjoints et les personnes à charge. Lorsque l'analyse se limite uniquement aux demandeurs principaux, 15 % des déclarants fiscaux de la composante des gens d'affaires possédaient une entreprise privée en 2010, et 25 % étaient principalement des travailleurs autonomes (non constitués en société). Ainsi, environ 40 % des déclarants de cette composante participaient de façon importante à des activités liées à la propriété d'entreprises en 2010. En comparaison, 17 % des demandeurs principaux de la composante économique en 2010 se trouvaient dans la même situation (tableau 2).

Même s'ils ne sont pas sélectionnés pour des raisons économiques, environ 40 % des immigrants propriétaires d'entreprises privées et 47 % des immigrants qui étaient des travailleurs principalement autonomes appartenaient à la catégorie du regroupement familial ou étaient des réfugiés. Les immigrants de toutes les catégories participaient de façon importante à des activités de propriété d'entreprises et de travail principalement autonome en 2010.

Conclusion

Au cours des premières années suivant leur arrivée au Canada, les immigrants ont de toute évidence des taux relativement faibles de propriété d'entreprises et de création d'emplois comparativement à la population née au Canada. Toutefois, ces résultats changent rapidement au fur et à mesure des années passées au Canada, de sorte qu'après quatre à sept ans, la propension des immigrants à posséder une entreprise privée constituée en société ou à être un travailleur autonome non constitué en société dépasse celle de la population née au Canada.

Toutefois, même si les taux de propriété d'entreprises privées et de travail autonome non constitué en société sont plus élevés chez les immigrants, la taille moyenne de l'entreprise est plus faible dans les entreprises privées constituées en société appartenant à des immigrants que dans les entreprises similaires appartenant à des membres du groupe témoin (principalement nés au Canada). Ainsi, du point de vue de la création d'emplois, la propension plus grande à la propriété d'entreprises est contrebalancée par la taille plus petite des entreprises, de sorte que, par habitant, l'emploi dans les entreprises privées constituées en société appartenant à des immigrants en 2010 était plus faible chez les immigrants de longue date que dans le groupe témoin principalement né au Canada.

Pour presque la moitié (46 %) des immigrants travailleurs autonomes non constitués en société, le travail autonome vient en deuxième lieu après un emploi rémunéré. La moitié de ces emplois autonomes secondaires se trouvent dans les services immobiliers et les services de location et de location à bail, que

ce soit comme locateurs ou comme courtiers. Pour les 54 % qui restent d'immigrants travailleurs autonomes non constitués en société, le travail autonome est la principale source de revenus. Toutefois, très peu de ces immigrants principalement travailleurs autonomes ont des employés rémunérés. Étant donné que la propension à être principalement un travailleur autonome est plus élevée chez les immigrants que dans le groupe témoin, la création d'emplois par les travailleurs autonomes est plus élevée chez les immigrants.

Les immigrants qui sont arrivés au Canada dans la composante des gens d'affaires ont une propension plus grande à posséder des entreprises (entreprises privées ou travailleurs autonomes non constitués en société) que ceux de la composante économique et de la catégorie du regroupement familial ou que les réfugiés. Toutefois, la composante des gens d'affaires est assez petite, de sorte qu'elle ne représentait que 11 % de la propriété d'entreprises privées et 9 % des travailleurs principalement autonomes chez les immigrants en 2010. Les immigrants de la composante économique représentaient la proportion la plus importante, soit environ 40 %. Même si les immigrants de la catégorie du regroupement familial et les réfugiés n'ont pas été sélectionnés pour des raisons économiques, ils affichaient à peu près la même propension à être des propriétaires d'entreprises privées ou à être principalement des travailleurs autonomes que les immigrants de la composante économique. Ces deux catégories représentaient une proportion importante de la propriété d'entreprises privées (environ 40 %) et des immigrants principalement travailleurs autonomes (47 %).

Enfin, la propension à être un propriétaire d'entreprise privée ou à être un travailleur autonome non constitué en société varie selon l'âge, le niveau de scolarité, la région d'origine et le sexe de l'immigrant. Toutefois, tous ces groupes étaient fortement représentés dans les activités liées à la propriété d'entreprises et au travail autonome en 2010. ■

Bibliographie

Citoyenneté et Immigration Canada. 2014. *L'évaluation du Programme fédéral d'immigration des gens d'affaires*. Ottawa : Citoyenneté et Immigration Canada.

Fairlie, R.W., et M. Lofstrom. 2013. « Immigration and Entrepreneurship ». Dans *Handbook of the Economics of International Migration*, publié sous la direction de B.R. Chiswick et P.W. Miller, vol. 1B, p. 877 à 911. North-Holland : Elsevier.

Green, D., H. Liu, Y. Ostrovsky et G. Picot. 2016. *Immigration, propriété d'entreprises et emploi au Canada*. Direction des études analytiques : documents de recherche, nº 375. Produit nº 11F0019M au catalogue de Statistique Canada. Ottawa : Statistique Canada.

Hou, F., et S. Wang. 2011. « Les immigrants et le travail indépendant ». *L'emploi et le revenu en perspective* 23 (3) : 5 à 16. Produit nº 75-001-X au catalogue de Statistique Canada.

Li, P. 2001. « Immigrants' propensity to self-employment: Evidence from Canada ». *International Migration Review* 35 (4) : 1106 à 1128.

Annexe

Tableau 1 en annexe
Revenu net moyen d'un travail autonome, revenu T4 et revenu total des immigrants et des non-immigrants travailleurs autonomes non constitués en société, selon les quintiles de revenu net d'un travail autonome, 2010

	Revenu moyen net d'un travail autonome	Revenu T4 moyen[1]	Revenu total moyen[2]
		dollars	
Immigrants[3]	3 604	45 467	39 436
Quintile inférieur	1 017	30 651	31 667
Quintile moyen-inférieur	5 140	13 581	18 737
Quintile moyen	11 265	6 359	17 519
Quintile moyen-supérieur	33 519	9 911	45 225
Quintile supérieur	-7 515	67 313	59 802
Non-immigrants[4]	329	37 457	37 777
Quintile inférieur	3 405	29 980	33 445
Quintile moyen-inférieur	11 083	13 910	25 001
Quintile moyen	27 312	11 429	73 727
Quintile moyen-supérieur			
Quintile supérieur			

1. Comprend le revenu d'un emploi (incluant salaires et traitements).
2. Revenu T4 moyen plus revenu net moyen d'un travail autonome.
3. Immigrants qui sont arrivés au Canada depuis 1980.
4. Population née au Canada, plus les immigrants qui sont arrivés au Canada avant 1980.

Note : La somme des chiffres peut ne pas correspondre aux totaux en raison de l'arrondissement.
Source : Statistique Canada, Base de données sur la dynamique canadienne entre employeurs et employés.